



Remboursement de la prime d'activité

Par **Zananegadi**, le 27/11/2020 à 12:43

La caf va me retenir 200 euros tout les mois pour le remboursement de la Somme de 5351,00 euro sur mon rsa ont il le droit il me restera que 290,00 euro par moi qu'elle sont mes droit pour contester

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

[/quote]

Par **P.M.**, le 27/11/2020 à 13:00

Bonjour tout d'abord,

En cas de fraude, la CAF pourrait même vous demander le remboursement intégral sans échelonnement...

Par **youris**, le 27/11/2020 à 13:40

bonjour,

en cas de fraude, la CAF pourrait également déposer une plainte contre vous et exiger des dommages et intérêts.

salutations